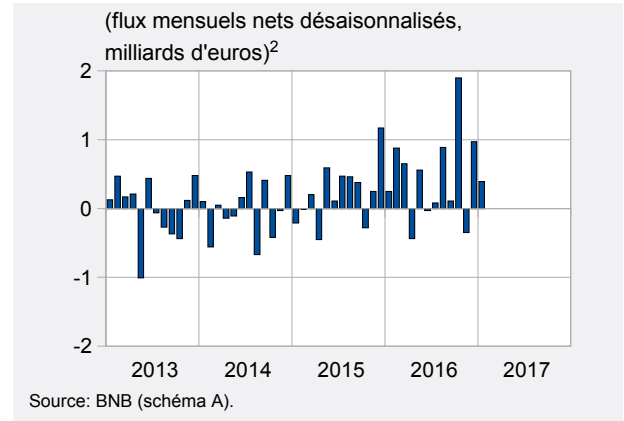
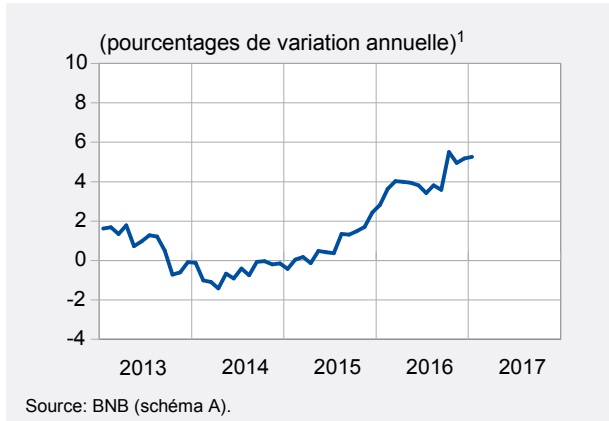


Liens: [observatoire du crédit](#)

Janvier 2017

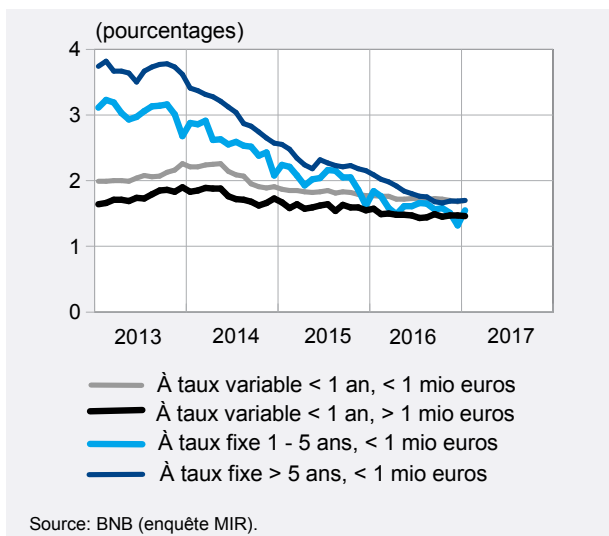
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



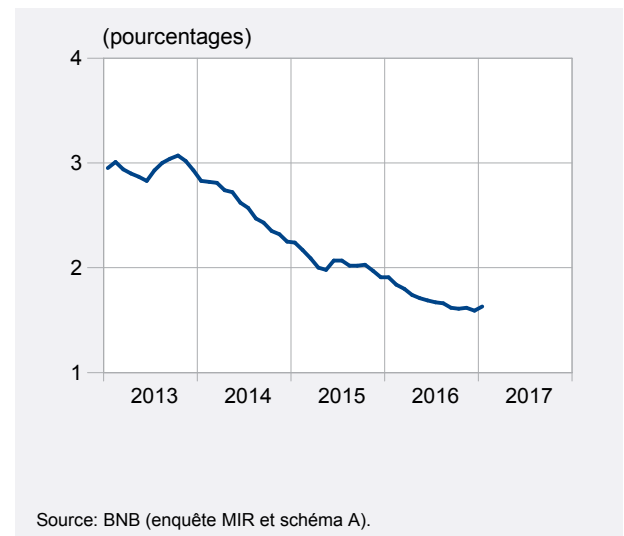
En janvier, le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a légèrement augmenté par rapport à décembre, s'établissant à 5,3 % (contre 5,2 % un mois auparavant). Ce développement tient principalement à l'accélération des octrois de crédits à court et à moyen termes. Le taux de croissance des crédits à moins d'un an est ressorti à 3,1 % (contre 2,9 % le mois précédent), tandis que celui des crédits compris entre un et cinq ans a atteint 2,5 % (contre 2,0 % en décembre). Le taux de variation annuelle des crédits à plus de cinq ans reste soutenu, même s'il s'est légèrement tassé en janvier, à 6,9 % (contre 7,0 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en janvier a été supérieur (de 0,4 milliard d'euros) à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a grimpé en janvier, affichant 1,63 %, contre 1,59 % en décembre. Cette évolution s'explique surtout par le coût des crédits à moyen terme (dont la fixation initiale est comprise entre un et cinq ans), qui a progressé de 23 points de base, pour se fixer à 1,55 % en janvier. Le tarif des emprunts à court terme dont le montant est inférieur à un million d'euros a également crû, de 2 points de base, à 1,70 %. En revanche, le coût des emprunts à court terme dont le montant est supérieur à un million d'euros a encore légèrement baissé (de 1 point de base), revenant à 1,46 %. Enfin, celui des prêts à long terme (dont la fixation initiale est supérieure à cinq ans) s'est relevé de 1 point de base, à 1,70 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.